

**INS-NIGER**

DIRECTION REGIONALE  
DE L'INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
DE TAHOUA

DANS CE  
NUMERO:

# Bulletin trimestriel des prix

Période : Quatrième trimestre 2017

N° 035

JANVIER 2018

Ce bulletin met à la disposition des décideurs et utilisateurs des données, l'évolution des prix des principaux produits alimentaires, notamment le mil, le sorgho, le riz, le maïs, le niébé, l'huile de palme, le sucre et la farine de blé. Il a été élaboré à partir des relevés journaliers des prix sur le marché central de la ville de Tahoua. Ces relevés ont été initiés en mars 2008 par l'Institut National de la Statistique (INS), dans le cadre du suivi de la conjoncture, notamment les prix des denrées et produits alimentaires sur les marchés nationaux.

La mesure des poids n'étant pas effectuée, le poids du sac est celui déclaré par les commerçants. Ainsi, le poids réel du sac varie d'une céréale à une autre et d'un produit à un autre.



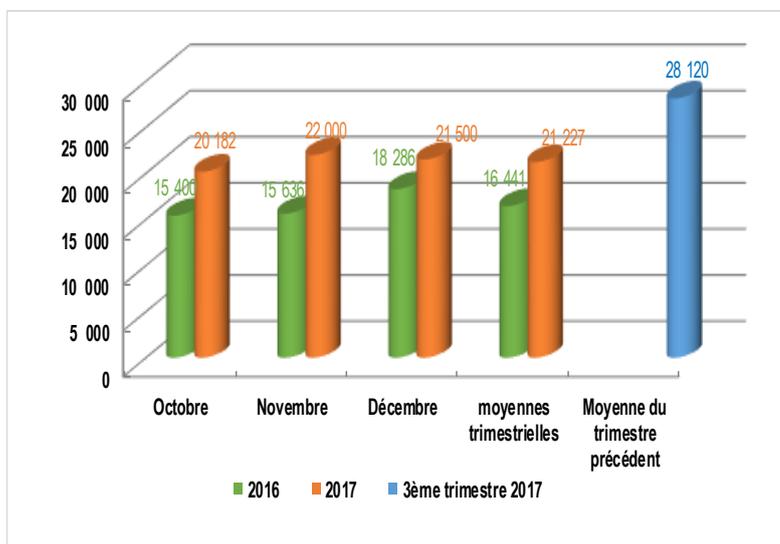
Sur le marché central de la ville de Tahoua, les prix des céréales ont enregistré une baisse au quatrième trimestre 2017 excepté celui du riz qui a connu une hausse par rapport au troisième trimestre 2017.

Au cours de la même période, les prix de l'huile de palme, du sucre (en poudre) et de la farine de blé ont enregistré une légère baisse.

NOTE	1
Évolution du prix moyen du mil	1
Évolution du prix moyen du sorgho	2
Évolution du prix moyen du maïs	2
Évolution du prix	3
Évolution du prix moyen du niébé	3
Évolution des prix de l'huile de palme, du sucre (en poudre) et de la	4
Missions des Directions Régionales de l'INS	4

## LE MIL

Figure 1: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de mil (en FCFA)



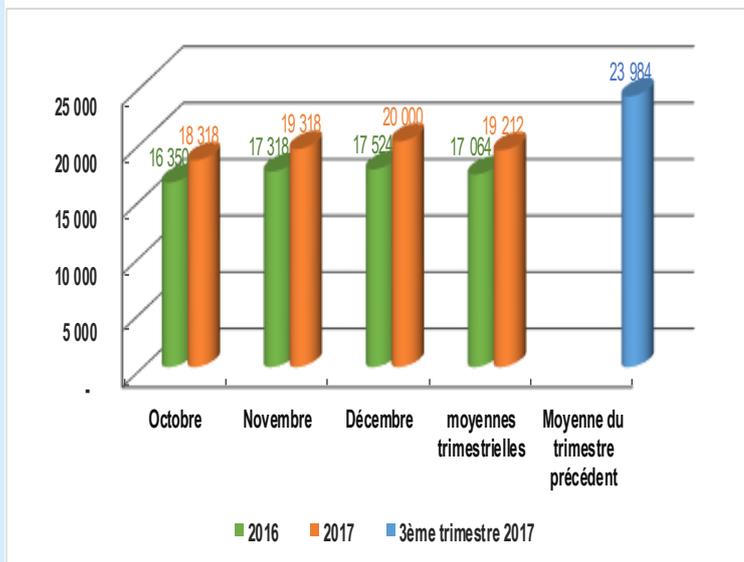
Au quatrième trimestre 2017, le prix moyen du sac de 100 kg de mil s'est établi à 21 227 FCFA contre 28 120 FCFA au troisième trimestre 2017, soit une baisse significative de 24,5%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en novembre (22 000 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en octobre (20 182 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2017 par rapport au quatrième trimestre 2016), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une hausse considérable de 29,1%.

### LE SORGHO

Figure 2 : Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de sorgho (en FCFA)



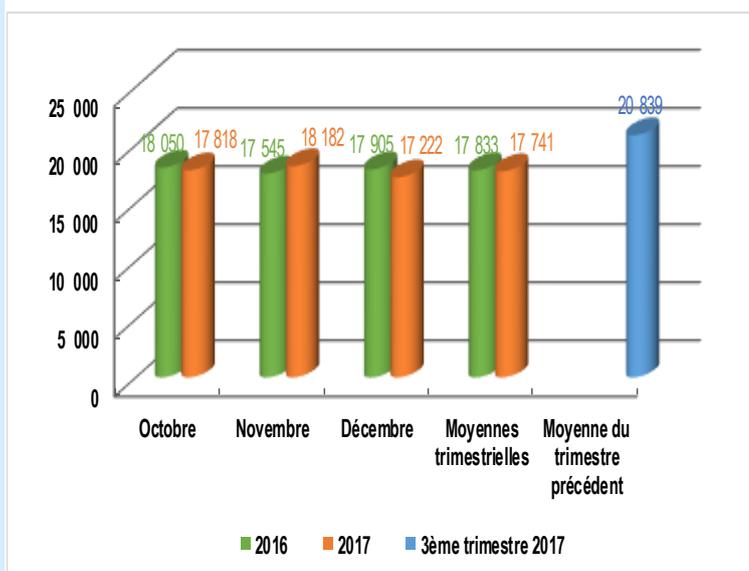
Au quatrième trimestre 2017, le prix moyen du sac de 100 kg de sorgho s'est établi à 19 212 FCFA, contre 23 984 FCFA au troisième trimestre 2017, soit une baisse significative de 19,9%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en décembre (20 000 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en octobre (18 318 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2017 par rapport au quatrième trimestre 2016), le prix moyen du sac de 100 kg a connu une hausse de 12,6%.

### LE MAÏS

Figure 3 : Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de maïs (en FCFA)

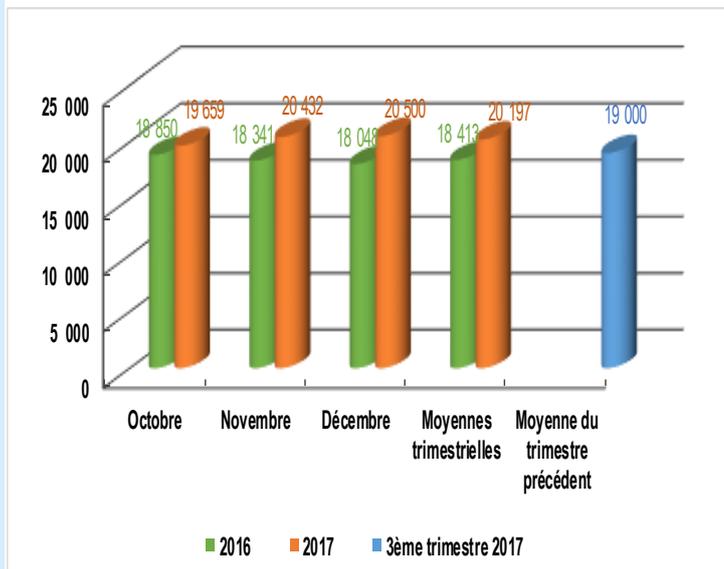


Au quatrième trimestre 2017, le prix moyen du sac de 100 kg de maïs s'est établi à 17 741 FCFA contre 20 839 FCFA au troisième trimestre 2017, soit une baisse de 14,9%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en novembre (18 182 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en décembre (17 222 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2017 par rapport au quatrième trimestre 2016), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une légère baisse de 0,5%.

**Figure 4 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de riz brisure 25% (en FCFA)**



### LE RIZ

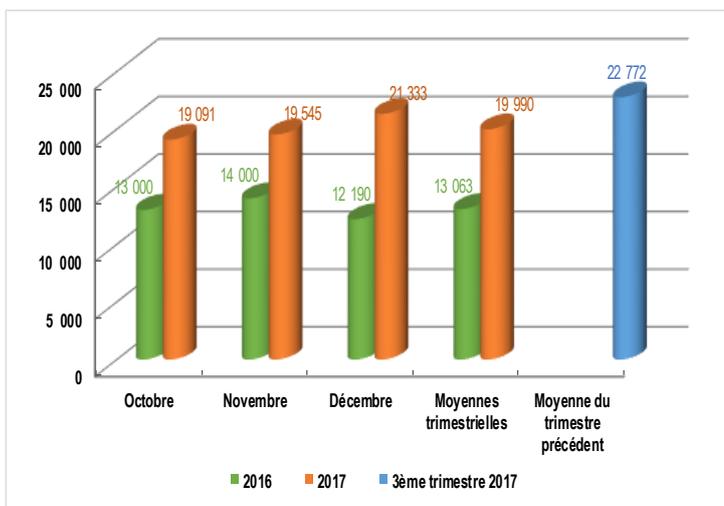
Au quatrième trimestre 2017, le prix moyen du sac de 50 kg de riz s'est établi à 20 197 FCFA contre 19 000 FCFA au troisième trimestre 2017, soit une hausse de 6,3%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été observé en décembre (20 500 FCFA). Par contre, le plus bas prix a été relevé en octobre (19 659 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2017 par rapport au quatrième trimestre 2016), le prix moyen du sac de 50 kg a connu une hausse de 9,7%.

### LE NIÉBÉ

**Figure 5 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de niébé (en FCFA)**



Au quatrième trimestre 2017, le prix moyen du sac de 50 kg de niébé s'est établi à 19 990 FCFA contre 22 772 FCFA au troisième trimestre 2017, soit une baisse de 12,2%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été relevé en décembre (21 333 FCFA). Par contre, le plus bas prix a été observé en octobre (19 091 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2017 par rapport au quatrième trimestre 2016), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une hausse considérable de 53,0%.

**Tableau1: Prix moyens mensuels et trimestriels de l'huile de palme, du sucre en poudre et de la farine de blé**

Produit	Unité	Octobre		Novembre		Décembre		Moyennes trimestrielles			Variation(%)	G/annuel %
		2017	2016	2017	2016	2017	2016	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2016	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2017	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2017		
Huile de palme	litre	789	605	800	730	800	800	712	800	796	-0,5	11,9
Sucre en poudre	kg	550	600	593	600	600	600	600	600	581	-3,2	-3,2
Farine de blé	kg	450	350	450	357	450	400	369	456	450	-1,3	22,0

**HUILE DE PALME:**

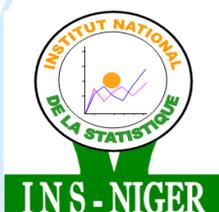
Au quatrième trimestre 2017, le prix moyen du litre de l'huile de palme s'est établi à 796 FCFA contre 800 FCFA au troisième trimestre 2017, soit une légère baisse de 0,5%. En glissement annuel, ce prix a enregistré une hausse de 11,9%.

**SUCRE EN POUDRE**

Au quatrième trimestre 2017, le prix moyen du kg de sucre en poudre s'est établi à 581 FCFA contre 600 FCFA au troisième trimestre 2017, soit une légère baisse 3,2%. En glissement annuel, ce prix a connu une légère baisse de 3,2%.

**FARINE DE BLÉ**

Au quatrième trimestre 2017, le prix moyen du kg de farine de blé s'est établi à 450 FCFA contre 456 FCFA au troisième trimestre 2017, soit une légère baisse de 1,3%. En glissement annuel, ce prix a connu une hausse significative de 22,0%.

**Missions de la DR/INS**

Les missions sont :

- Production des données au niveau régional ;
- Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

- Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;
- Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;
- Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;
- Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions
- Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;
- Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;
- Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.